**NON à la contractualisation de notre métier !**
**OUI au recrutement de TOUTE la liste complémentaire du CRPE !**

Cette année, quelque 4000 candidats se sont inscrits pour passer le Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles (CRPE) dans l'Académie de Toulouse. Le nombre de postes offerts était de 197, soit 70 de moins que l'an dernier. Les 197 meilleurs candidats ont donc été recrutés comme professeurs stagiaires. Les 14 candidats suivants ont été placés sur une « liste complémentaire ». Jugés aptes à prendre une classe par le rectorat, ils ont vocation à être contactés si des candidats admis se désistent, ou si l'on manque de professeurs dans l'académie. À ce jour, seule une lauréate a été appelée. Pourtant, l'académie de Toulouse manque bien de professeurs, puisque le rectorat a recruté 95 contractuels, précaires et sous-payés, et qu'il s'apprête à en recruter 20 de plus, rien que pour le département de la Haute-Garonne.

Du jamais vu dans le 1er degré ! À l'issue de cette année scolaire, ces personnes seront « remerciées » !

La contractualisation de notre métier ne peut pas être une réponse au problème du manque de postes et d'enseignants.

C'est pourquoi il est indispensable que tous les lauréats du concours de professeur des écoles inscrits sur les listes complémentaires soient recrutés car ils auront un vrai statut de fonctionnaire stagiaire et d'Etat contrairement aux contractuels.

Nous soussignés, exigeons le recrutement de l'ensemble de la liste complémentaire, son réabondement à hauteur des besoins en postes de l'académie. Nous exigeons qu'une délégation soit reçue par le recteur.

| NOM/PRENOM | ECOLE | FONCTION | SIGNATURE |
|---|---|---|---|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |